

VILLE DE MOURMELON-LE-GRAND
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FÉVRIER 2024
LISTE DES DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES
Article L2121-25 du code général des collectivités territoriales

Le 7 février 2024, le conseil municipal de la ville de Mourmelon-le-Grand s'est réuni et a adopté les délibérations suivantes :

I. FINANCES ET ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Délibération n° 2024/02/1 : Budget principal – Budget primitif 2024

Délibération n° 2024/02/2 : Budget annexe Cellules commerciales et artisanales – Budget primitif 2024

Délibération n° 2024/02/3 : Taux de fiscalité 2024

Délibération n° 2024/02/4 : Autorisation de programme AP-2021-01 – Révision

Délibération n° 2024/02/5 : Financement par l'emprunt du complexe sportif

II. URBANISME ET CADRE DE VIE

Délibération n° 2024/02/6 : Convention avec l'EPFGE pour l'opération d'aménagement « Les Grands Mais »

Délibération n° 2024/02/7 : Modification du règlement du concours communal de fleurissement 2024

Délibération n° 2024/02/8 : Modification du règlement des subventions pour les rénovations de façades

Délibération n° 2024/02/9 : Subvention pour rénovation de façades

III. JEUNESSE ET SERVICE A LA POPULATION

Délibération n° 2024/02/10 : Modification du règlement des ALSH

IV. SPORT

Délibération n° 2024/02/11 : Adoption du nouveau règlement des subventions de fonctionnement aux associations sportives

Délibération n° 2024/02/12 : Adoption du règlement intérieur du City Stade

V. TRAVAUX

Délibération n° 2024/02/13 : Avenant n° 1 à la convention de partenariat pour la mise en œuvre du sous-programme Lum'ACTE

VI. AFFAIRES GENERALES

Délibération n° 2024/02/14 : Modification d'une délégation d'attribution prévue par la délibération n° 2020/06/27 du 10 juin 2020

Délibération n° 2024/02/15 : Référé instruction dans le cadre de la démolition des immeubles sis 15 et 19 rue du Général Gouraud

Délibération n° 2024/02/16 : Renouvellement de la convention de maintenance pluriannuelle d'archivage avec le centre de gestion de la Marne

Délibération n° 2024/02/17 : Constitution d'un groupement de commandes pour la confection et fourniture de repas en liaison froide pour les écoles du territoire communautaire et des accueils de loisirs sans hébergement

A Mourmelon-le-Grand, le 13 février 2024